

Plan de renforcement de la propreté à Paris : Intervention d'Anne Hidalgo au Conseil de Paris

Seul le prononcé fait foi.

« Mes chers collègues,

En tant qu'élus de Paris, il nous appartient de garantir à chacun de nos concitoyens un cadre de vie agréable et de leur donner les moyens de cultiver leur bien-être. Or il n'est de bien-être possible sans un environnement sain, salubre, propre.

Au-delà, la protection du bien-être est indissociable de l'urgence de la préservation de l'environnement, à laquelle nous devons apporter des réponses concrètes, adaptées à la complexité des enjeux. Paris et les villes qu'elle a fédérées autour de la COP 21 ont démontré le rôle central des territoires dans les réponses à apporter aux grands défis globaux.

Si nous pouvons répondre à ces défis, c'est notamment grâce à la qualité de nos services publics, ancrés dans les réalités, capables de se mobiliser rapidement et massivement. L'hommage unanime dont ils ont fait l'objet depuis les attentats du 13 novembre en atteste. Le service public de la propreté de Paris a pleinement rempli ses missions. Ces circonstances exceptionnelles ont révélé, collectivement et individuellement, le haut niveau de professionnalisme et de savoir-faire de ses agents.

Mais au-delà de ces circonstances tragiques qui nous rappellent l'essentiel, la propreté, comme la gestion des déchets, sont avant tout des défis du quotidien, sans cesse renouvelés et qui suscitent de légitimes exigences.

Nous avons, dans ce domaine, des progrès à faire – c'est incontestable. Les Parisiens méritent mieux que l'état dans lequel se trouvent régulièrement leurs rues. Je partage leur souhait de voir la situation s'améliorer rapidement, en sachant que cette amélioration passe aussi par une prise de conscience collective.

C'est pourquoi, si la propreté est l'affaire de tous, il revient avant tout à la Ville d'en assurer le service et de donner aux citoyens les moyens de ne pas salir l'espace public.

L'exercice de cette mission est parfois facilité par les mobilisations citoyennes ou les nouveaux engins de nettoyage. Il est parfois contrarié par l'intensité de l'usage de l'espace public ou les incivilités. Ces difficultés nous obligent à renouveler nos efforts sans relâche, à renforcer nos

moyens malgré les contraintes, car il est impératif que Paris soit pour tous une ville propre, de façon constante et homogène. À l'heure de la transition écologique et de l'économie circulaire, ce défi s'articule avec celui de la prévention et du recyclage des déchets.

Les interfaces entre propreté et déchets sont nombreuses, et que ce soit ici au sein de la Métropole ou là-bas avec les villes monde partenaires de Paris, nous voulons faire de notre ville le moteur d'une société qui prend soin d'elle-même et de ses ressources. Ensemble, nous pouvons faire de Paris une métropole modèle en Europe, si nous en avons la volonté et que nous nous en donnons les moyens.

C'est dans cette perspective que nous vous présentons aujourd'hui un grand plan pluriannuel de renforcement de la propreté, aussi ambitieux que pragmatique, qui fait le lien entre enjeux de propreté et gestion écologique des déchets. Ce plan stratégique sera associé à des moyens importants : il sera financé à hauteur de 25M€ en 2016.

Ce plan vient parfaire le dispositif existant : nous avons mis en œuvre plusieurs mesures clés dans ce domaine, en lien avec les agents municipaux, dont le haut niveau de professionnalisme est largement reconnu.

Nous avons ainsi installé 30.000 nouvelles corbeilles de rue dotées d'éteignoirs (soit, en moyenne, une tous les 100 mètres) ; nous avons renforcé le plan estival de propreté, étendu les horaires d'ouverture de 129 sanisettes, mené une campagne de sensibilisation et de verbalisation contre les jets de mégots et les tags au sol, ouvert des éco-points mobiles et modernisé le matériel utilisé par les agents de la propreté.

Parce que notre mission première consiste à garantir un service public juste et performant, nous entendons consolider et moderniser le service public de la propreté. 100 nouveaux postes sont créés cette année, dont 79 éboueurs et 20 conducteurs de bennes et engins. Ces postes constituent le premier volet d'un plan pluriannuel de recrutement qui se poursuivra en 2017. Les formations initiale et continue des agents seront renforcées.

15M€ seront consacrés à l'achat de nouveaux matériels : nous allons ainsi pouvoir renforcer nos moyens mécaniques et répondre plus efficacement aux besoins du terrain, dans le strict respect de l'environnement. Le copilotage existant avec les arrondissements sera renforcé par la délégation d'une enveloppe budgétaire d'investissement dédiée.

Nous l'avons dit et nous n'en démordrons pas : la propreté est l'affaire de tous. Associer les citoyens à la préservation de leur propre environnement est une nécessité autant qu'une évidence. Si chacun fournit un effort à son échelle, nous pouvons obtenir de grands progrès. Mais ce n'est qu'avec la participation de tous que nous parviendrons à avancer, et le civisme doit encore être renforcé.

Pour encourager l'évolution des usages et donner aux Parisiens les moyens de ne pas salir l'espace public, nous distribuerons 125.000 cendriers de poche au premier semestre 2016, dans

le cadre d'un partenariat avec la SNCF, la RATP, le Syndicat National des Hôteliers, Restaurateurs, Cafés et Traiteurs, les buralistes d'Île-de-France et le CROUS de Paris. Par ailleurs, 50 sanisettes seront installées cette année, et 150 sanisettes supplémentaires seront ouvertes toute la nuit.

Une version améliorée de l'application « DansMaRue » sera aussi lancée, pour permettre aux habitants de signaler en temps réel les dommages qu'ils constatent. Une nouvelle édition de l'opération « Paris fais-toi belle » sera organisée le 4 juin prochain, puis plus régulièrement au niveau local. Ces opérations de nettoyage participatif, très efficaces, permettent également de sensibiliser aux enjeux de propreté, dans un cadre convivial et familial.

Enfin, en complément de ces nouveaux moyens de prévention, une brigade chargée de la verbalisation de toutes les incivilités dégradant notre espace commun et notre environnement sera créée cette année.

Toutes ces mesures servent une stratégie volontairement très ambitieuse : notre objectif, c'est le « zéro déchet ». Nos efforts portent leurs fruits et nous en avons la preuve : en 5 ans, Paris a su remplir son objectif de réduction de 7% de ses déchets. Ce sont ainsi 80.000 tonnes de déchets qui n'ont pas été produites. Nous sommes déterminés à poursuivre et amplifier ces efforts.

2016 marque pour Paris, le début de la mise en pratique du tri à la source et de la collecte en porte-à-porte des biodéchets ménagers, dans deux arrondissements pilotes. Une troisième poubelle de tri, destinée à recevoir tous les déchets de table et de cuisine, sera ainsi mise à disposition des ménages. Ces déchets pourront ensuite être valorisés en compost et biogaz.

Nous proposerons également davantage de moyens de tri, en augmentant le nombre de bacs pour les collectes sélectives dans les immeubles, en déployant 190 nouvelles colonnes à verre, en installant des bacs de tri dans les parcs et jardins et en simplifiant les consignes de tri des cartons et plastiques. 10 nouvelles déchetteries parisiennes et une ressourcerie par arrondissement seront ouvertes d'ici 2020.

Enfin nous lancerons cette année l'expérimentation « Trilib' » dans 5 arrondissements volontaires, avec une quarantaine de modules, en partenariat avec Eco-Emballages. Il s'agit d'un dispositif innovant de collecte et de tri des déchets, mis à disposition des Parisiens dans l'espace public. Il sera progressivement installé sur tout le territoire parisien à partir de 2017.

Notre action se révèlera d'autant plus efficace et intelligente qu'elle saura s'appuyer sur le réseau des grandes métropoles du monde. En accueillant la COP21 et en y intégrant un « sommet des Maires » de très grande envergure, Paris a manifesté sa détermination à prendre une part active dans la transition écologique mondiale, en lien avec les métropoles étrangères.

Cette solidarité est essentielle et particulièrement féconde sur le plan environnemental. Nous avons dévoilé, le 20 janvier dernier, la « Charte des événements écoresponsables », qui définit les bonnes pratiques à adopter pour réduire considérablement l'impact des manifestations

notamment internationales sur l'environnement. 400.000€ d'aide seront par ailleurs accordés au soutien de projets émanant de pays engagés dans une démarche de réduction et de traitement des déchets.

Mes chers collègues,

La propreté est l'affaire de tous et nous sommes déterminés à améliorer considérablement notre action, à l'adapter aux nouveaux usages et à donner aux Parisiens – comme à tous ceux qui visitent notre ville, y étudient ou y séjournent – les moyens de ne pas la salir.

Cette volonté se prolonge avec notre politique de gestion vertueuse des déchets, qui vise à relever le défi de la transition écologique. Cet impératif se retrouve dans chacune des mesures que nous vous soumettons aujourd'hui.

Je remercie Mao Peninou que je sais résolument engagé pour la réussite de ce projet, ainsi que l'ensemble de ses équipes et les directions œuvrant à leurs côtés. »

Anne Hidalgo
Maire de Paris

Contacts presse : Mathilde Pieraut / presse@paris.fr / 01.42.76.49.61